

AMENAGEMENT DES COURS D'EAU AUTOUR DU LAC DE GRAND-LIEU

Annexe facultative 5 - Gestion
des terrassements en
déblai/remblai et mouvements



Les données concernant le terrassement sont issues de la notice technique d'Ingerop (Annexe facultative 2) qui précise pour chaque site les mouvements de terre potentiellement prévus.

Site n°1 - port de la Morinière à Port Saint Père

Le projet tel qu'il a été conçu se colle sur la topographie existante. Les seuls mouvements de déblai/remblai sont liés la démolition et au décaissement de certains revêtements existants qui seront remplacés par des revêtements neufs ou des espaces verts avec le même niveau fini.

Site n°2 - marais de Prévard à Saint Leger les Vignes

Le projet tel qu'il a été conçu n'intègre aucun terrassement, il concerne essentiellement l'implantation de nouveau mobilier relatif au lot paysage.

Site n° 3 - bords du Tenu à Saint Mars de Coutais

Le projet s'adapte à la topographie existante. Les mouvements de déblai/remblai sont donc uniquement liés aux travaux de démolition et aux décaissements des revêtements existants non conservés (voir plan des travaux préparatoires – extrait ci-dessous) qui sont les suivants :

- Démolition d'une partie de la chaussée existante pour créer des espaces verts plantés (350 m²) ;
- Démolition du trottoir en enduit bicouche ou en grave pour créer un cheminement piéton en sable stabilisé (515 m²) ;
- Décapage et décaissement de la cale actuelle pour réalisation d'un terre/pierre (135 m²) ;
- Décapage des terres végétales dans l'emprise des mobiliers et pontons à installer (95 m²).

Site n° 4 - port du Tenu à Machecoul - St Même

Le projet tel qu'il a été conçu se colle majoritairement sur la topographie existante. Les mouvements de déblai/remblai sont en partie liés la démolition et au décaissement de certains revêtements existants qui seront remplacés par des revêtements neufs ou des espaces verts avec le même niveau fini.

La plage créée quant à elle nécessitera une adaptation du nivellement actuel et engendrera environ **50 m³ de déblais**. Ce modelage permettra d'adoucir la pente pour la mise à l'eau des kayaks.

Site n° 5 - bords de la Boulogne à Saint Philbert de Grand Lieu

Le projet tel qu'il a été conçu se colle sur la topographie existante. Les seuls mouvements de déblai/remblai sont liés la démolition et au décaissement de certains revêtements existants qui seront remplacés par des revêtements neufs ou des espaces verts avec le même niveau fini.

Site n° 6 - bords de l'Ognon à Pont Saint Martin : 2 sous-secteurs

Sous-secteur Quai des Romains :

Le projet tel qu'il a été conçu se colle sur la topographie existante. Les seuls mouvements de déblai/remblai sont liés à la démolition et au décaissement de certains revêtements existants qui seront remplacés par des revêtements neufs ou des espaces verts avec le même niveau fini.

Sous-secteur Rue Maurice Utrillo-Petit Lieu :

Le projet tel qu'il a été conçu se colle sur la topographie existante. Les seuls mouvements de déblai/remblai sont liés à la réalisation des gradines et de l'accès piéton depuis la Rue Maurice Utrillon. Dans les deux cas, les emmarchements s'intègrent dans la topographie existante et suivent la pente des talus.

Le ponton matérialisé le long de l'Ognon n'est pas considéré comme un élément de remblai faisant obstacle à la montée de l'eau. Il est volontairement prévu flottant pour suivre le niveau de l'eau lors du débordement de la rivière afin ne pas modifier sa trajectoire.

Site n° 7 - port de la Halbrandière à Saint Aignan de Grand Lieu

Le projet s'adapte majoritairement à la topographie existante. Les mouvements de déblai/remblai sont en partie liés au décaissement de certains revêtements et espaces existants qui seront remplacés par des revêtements neufs ou des espaces verts avec le même niveau fini.

La cale existante est quant à elle remodelée pour enlever la surépaisseur d'une « bosse » qui gêne la mise à l'eau avec un reprofilage général assez léger.

L'estimation des **volumes de déblai est d'environ 75 m³**. Leur nature sera à vérifier par des études de sol. Ce volume prélevé de la cale pourra le cas échéant servir pour la mise en œuvre du tunage permettant de stabiliser les berges.

Contact :

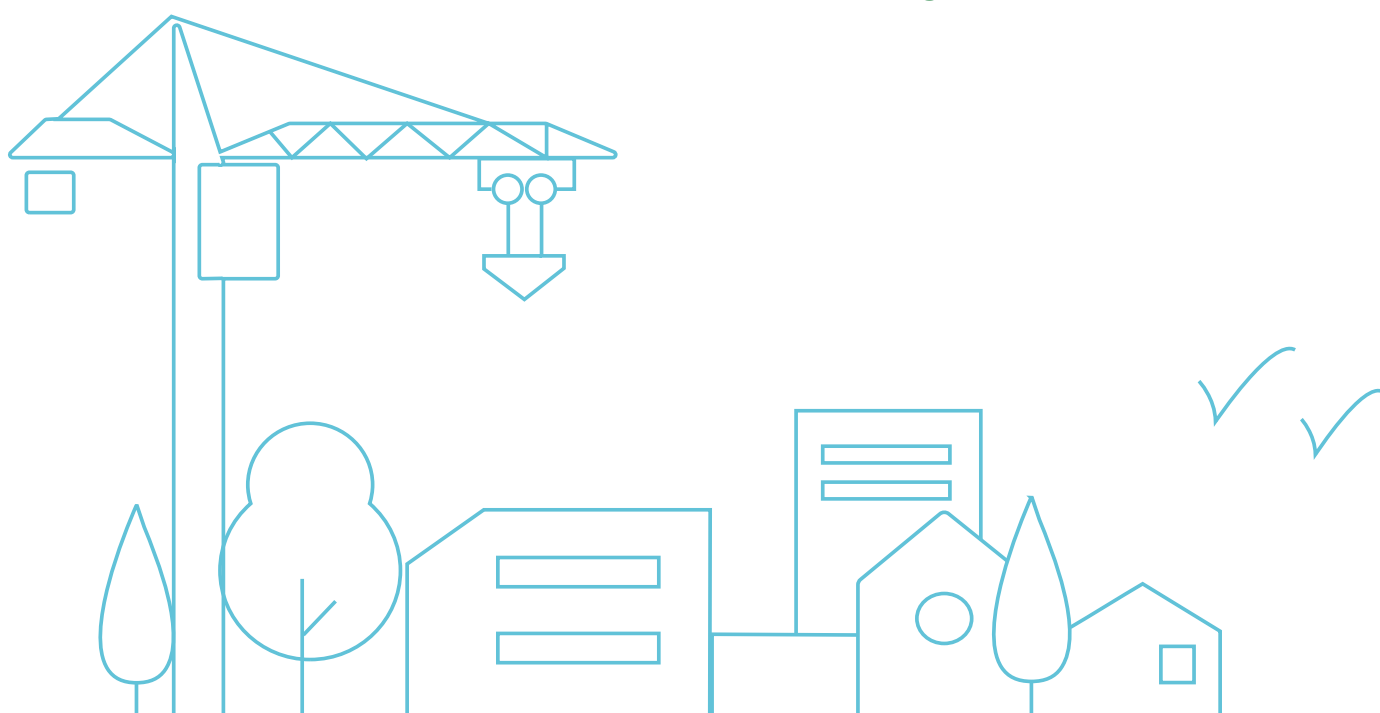
Gwenaëlle Class

Cheffe de projet - Ingénierie et projets
touristiques

Direction Tourisme Durable

02 40 99 00 84 - 06 32 25 11 47

g.class@lad44.fr



Loire-Atlantique développement

2 bd de l'Estuaire - CS 66207

44262 Nantes Cedex 02

Tél. : 02 40 20 20 44

www.loireatlantique-développement.fr